

---

---

**PROCÈS-VERBAL – CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Année 2023-2024**

---

**Mardi 5 décembre 2023 à 18h30 – À la salle du personnel**

---

**LISTE DES PRÉSENCES**

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Pierre Bélair, parent          | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Hélène Bruneau, enseignante           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mélanie Gagnon, parent               | <input checked="" type="checkbox"/> Ann-Frédérique Morin, enseignante           |
| <input checked="" type="checkbox"/> Marilyne Prud'homme, parent          | <input checked="" type="checkbox"/> Lynda Poulette, enseignante                 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Julie Serravalle, parent             | <input type="checkbox"/> Marie-Claire Venne, enseignante substitut              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Yoan Soucy, parent                   | <input checked="" type="checkbox"/> Sarah-Eve Perreault-Varin, technicienne sdg |
| <input checked="" type="checkbox"/> Annie Neveu, membre de la communauté | <input checked="" type="checkbox"/> Anne Grondin, direction                     |
| <input type="checkbox"/> Magalie Payette, parent substitut               |   |
- 

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

Yoan Soucy, président, accueille tous les membres en mentionnant les bons coups depuis la dernière rencontre. Il nous mentionne les points à l'ordre du jour.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Anne Grondin demande d'ajouter le point 7.8 à l'ordre du jour pour la présentation d'une sortie scolaire.

Proposé par Maryline Prud'homme et secondé par Marie-Pierre Bélair

Adopté à l'unanimité.

**CE-20231205-075**

**3. Adoption du procès-verbal du 3 octobre 2023**

Le procès-verbal est conforme et peut être adopté ainsi.

Proposé par Julie Serravalle et secondé par Maryline Prud'homme

Adopté à l'unanimité.

**CE-20231205-076**

**4. Suivis au procès-verbal**

Suivi des conférences animées par Gustave et compagnie. Un apport très appréciable pour notre école tant pour les élèves que pour les parents présents lors de la conférence offerte en soirée.

**5. Questions du public**

Sujet de l'intimidation : Certains parents se questionnent à propos du suivi par rapport à des situations qui se sont déroulées à l'école. Il est proposé, lors de situation, de communiquer avec l'enseignante ou la TES.

**6. Points d'information, suivis et bonnes nouvelles de l'école**

**6.1 Directive du ministère concernant l'utilisation d'appareils mobiles personnels par les élèves**

Une directive a été énoncée par le ministre de l'éducation M. Drainville quant à l'interdiction des cellulaires et autres appareils électroniques dans les classes. D'autres informations suivront afin d'en préciser l'application. Une mention sera à prévoir au code de vie 2024-2025 selon les informations à venir.

**6.2 Tutorat**

Le premier bloc de 8 semaines se termine cette semaine et un deuxième bloc de 10 semaines débutera en janvier prochain. 8 enseignantes qualifiées offrent le service de tutorat à l'école et une quarantaine d'élèves sont touchés par ce service.

**6.3 Projet jeunes leaders**

Un projet des jeunes leaders a été mis sur pied au cours de l'automne et est en cours de réalisation. Il s'agit d'élèves volontaires de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour animer des jeux dans les zones de la cour d'école des plus jeunes. Les objectifs du projet sont de développer l'implication des grands ainsi que leur sentiment d'appartenance en animant des jeux sur la cour d'école. C'est un projet très populaire auprès des jeunes élèves qui profitent de l'animation des plus vieux.

#### 6.4 Activités en décembre

Une semaine thématique aura lieu juste avant le congé des fêtes. Un calendrier explicatif pour les parents sera envoyé prochainement.

#### 6.5 Projet jardin école

L'année en cours amènera une nouvelle organisation pour le déploiement du projet du jardin de l'école.

Les objectifs de ce projet à poursuivre sont :

- ✓ Maintenir le jardin de l'école en activité et développer des plates-bandes comestibles;
- ✓ Faire participer les élèves;
- ✓ Collaborer autour d'un projet commun;
- ✓ Valoriser le bénévolat;
- ✓ Développer des intérêts;
- ✓ Découvrir les plaisirs de cultiver la terre;
- ✓ Voir les résultats concrets après des efforts;
- ✓ Développer des saines habitudes de vie;

Des bénévoles (citoyens, parents) seront recrutés. Un parent membre du conseil d'établissement propose de demander un organisme pour venir donner un coup de main.

Il est important que les élèves continuent de toucher à la terre tout en poursuivant d'appuyer les élèves volontaires. Les coûts liés au projet seront pour le matériel et les semences.

#### 6.6 Suivi des paiements des frais de matériel début d'année

Suivi budgétaire des frais de début d'année : frais d'imprimerie, cahiers d'activité, volet sport, etc.

#### 6.7 Suivi des paiements pour le volet sport et campagnes de financement

Suivi budgétaire des paiements pour le volet sport et les campagnes de financement.

En ce qui concerne les campagnes de financement pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, depuis le début de l'année, les élèves ont fait un total de 3 campagnes de financement :

- ✓ Bulbes de fleurs : 59\$ par enfant participant.
- ✓ Café des finissant : 29,27\$ pour tous les élèves.
- ✓ Belle excuse : 105\$ pour les élèves participants.

### 7. Points de consultation et adoption

#### 7.1 Règles de régie interne – Utilisation du budget annuel du conseil d'établissement

Pour l'année 2023-2024, le budget du conseil d'établissement sera réparti ainsi :

Les membres du C.É. choisissent de poursuivre la tradition en répartissant le budget pour souligner les départs à la retraite du personnel (75.00\$ chacun), souligner les semaines thématiques du personnel (100,00\$ pour l'ensemble) (soutien, service de garde, enseignants, professionnels, direction). Les sommes résiduelles du budget conseil d'établissement seront distribuées à parts égales entre les membres actifs du C.É. à la fin de l'année scolaire pour couvrir une partie des frais de repas lors de la dernière séance.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Hélène Bruneau

Adopté à l'unanimité.

**CE-20231205-077**

#### 7.2 Projet éducatif 2023-2027

Présentation du projet éducatif qui a été travaillé en collaboration avec l'équipe-école depuis janvier dernier et sera en vigueur pour la période 2023-2027. Le document est remis aux membres.

Le projet éducatif comprend la mission, la vision et les valeurs de notre école, le contexte externe et interne dans lesquels évolue l'école ainsi que les forces et vulnérabilités. Enfin, un enjeu académique et un enjeu bien-être ont été ciblés avec chacun une orientation et un objectif. Pour faire un comparable, le projet éducatif de chaque école est fait dans un cadre qui ressemble plus à un plan d'intervention.

Afin d'établir et d'analyser les perceptions quant aux climats socio-pédagogiques, l'ensemble des élèves et le personnel ont répondu à un questionnaire. Des diagrammes ont été faits à partir de ces résultats et ont aussi été présentés aux membres du

personnel. Ils ont ensuite choisi, en équipe-école, de travailler sur l'enjeu du bien-être, plus précisément la confiance en soi et la gestion du stress.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Julie Serravalle.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-078**

### 7.3 Consultation projets RTA – article 96.22

Après consultation du conseil d'établissement, Anne Grondin fera part au CSSS des besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école.

#### 1) Besoins de l'école en biens

Proposition(s) soumise(s) à la CSS :

Date : 5-12-2023

Renouveler l'ameublement des classes:

Renouveler les pupitres des élèves:

Peinture des classes et corridors de l'école

#### 2) Besoins d'amélioration, transformation et rénovations majeures

Proposition(s) soumise(s) à la CSS :

Date : 5-12-2023

\*\*\* Agrandissement de l'école;  
Ajout de plateaux pour l'éducation physique;  
Ajout de locaux pour les spécialistes, arts et professionnelles;  
Ajout de classes;  
Ajout de bureaux administration;  
Ajout d'espaces de travail pour les élèves;  
Ajout d'espaces de rangement

S'assurer du chauffage adéquat dans tous les locaux de l'école;

S'assurer de la qualité de l'eau dans les robinets;

Patinoire sur la cour d'école;

Ajout de modules de jeux et amélioration des aires de jeux;

Claque extérieure;

Drainage de la cour d'école

Stationnement A et C - Ajout d'éclairage du stationnement

Ajout d'éclairage à la bâtisse côté service de garde.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Pierre Bélair.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-079**

### 7.4 Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées

Le conseil d'établissement Notre-Dame-de-la-Paix confirme que le Centre de services scolaire des Samares lui a transféré un montant de 220 566 \$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année 2023-2024. Le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Anne Grondin atteste que toutes ces sommes apparaissent dans le budget de l'école. Le document est remis aux membres.

Proposé par Julie Serravalle et secondé par Marie-Pierre Bélair.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-080**

### 7.5 Reconnaissance du personnel

En complément; voir le point 7.1 du présent procès-verbal. En ce qui concerne les semaines de reconnaissance envers les divers rôles, Anne Grondin explique l'importance de souligner chacune de ces semaines de façon différenciée. Nous profiterons de ces semaines pour inciter les élèves à la reconnaissance.

Proposé par Julie Serravalle et secondé par Mélanie Gagnon.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-081**

### 7.6 Campagne de financement volet sport – Vente de produits fromagers

Une campagne de financement est ici en consultation quant à la vente de produits fromagers.

Fonctionnement :

- ✓ Envoi aux parents d'un courriel et forms pour les commandes (à partir du 9 janvier);
- ✓ Réception des courriels de commandes à l'adresse [notredamedelapaix085@gmail.com](mailto:notredamedelapaix085@gmail.com) et ensuite transfert à la compagnie de distribution des fromages; Ainsi, l'école détient en tout temps la liste des commandes pour redevances;
- ✓ Paiements par virement.
- ✓ Période autorisée par le CÉ pour la vente des produits 4 semaines : Du 9 janvier jusqu'au prochain CÉ (6 février 2024). Cette campagne sera discutée au prochain CÉ afin de déterminer si nous votons pour la continuer, la modifier ou l'arrêter.
- ✓ Les commandes livrées seront à récolter au Rang 4, dans le magasin (selon les heures d'ouverture) une fois / semaine.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Julie Serravalle.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-082**

7.7 Moyens d'appartenance – Vente de matériel promotionnel école

Il est proposé de relancer la vente d'articles promotionnels à l'image de l'école. Il faut contacter différentes entreprises afin de déterminer la possibilité de s'associer avec une compagnie et avoir accès à un catalogue de commandes. Une démarche sera débutée en ce sens suite à l'adoption. Ces articles peuvent être pour les élèves, les parents et le personnel.

Proposé par Marilyn Prud'homme et secondé par Julie Serravalle.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-083**

7.8 Sortie pour approbation

Mardi 7 mai 2024 : course de 2 km derrière le Cégep pour les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Il s'agit d'une compétition amicale. Un montant de 5\$ sera demandé aux élèves participants. Les frais des autobus seront assumés par l'école (fond 9).

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Hélène Bruneau.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-084**

## 8. Service de garde

8.1. Informations diverses

La mise à jour du budget révisé du service de garde a été fait dernièrement. Ainsi, le nombre d'élèves inscrits et l'allocation de fonctionnement par le ministère ont été révisés. Les sommes disponibles permettront de se procurer du nouveau matériel pour les élèves du service de garde et couvriront des portions de sorties.

8.2. Journées pédagogiques

8 janvier : Journée à l'école

30 janvier : Animation contes et légendes.

## 9. Mot du représentant au comité de parents

En résumé, des échanges ont eu lieu en lien avec le calendrier scolaire qui a déjà été accepté. Le comité de parents a aussi parlé du PEVR qui a lui aussi déjà été accepté.

## 10. Correspondance

Yoan Soucy a reçu une communication pour les Olympiades canadiennes des métiers et des technologies pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

## 11. Varia

a) Retour sur la course école : Un parent bénévole demande s'il serait possible que la course se fasse par niveau (ex : préscolaire, 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, etc.) plutôt que seulement par groupe afin d'éviter la perte de temps. Peut-être serait-il plus efficace de jumeler certains groupes ?

b) Billets de tirage : Les informations seront bientôt transmises aux parents.

Golf : Le comité de parents travaille à l'organisation de cette campagne de financement.

## 12. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20:36.

Proposé par Lynda Poulette et secondé par Marie-Pierre Bélair.

Adopté à l'unanimité

**CE-20231205-085**

---

Anne Grondin  
Direction

---

Yoan Soucy  
Président du conseil d'établissement

Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement :

- ✓ Fiche thématique Projet éducatif [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre\\_de\\_services\\_scolaire/Fiche\\_5\\_Projet\\_educatif.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Centre_de_services_scolaire/Fiche_5_Projet_educatif.pdf)
- ✓ Issue d'une collaboration étroite avec de nombreux partenaires du réseau
- ✓ Développer une vision partagée des rôles et responsabilités au sein des conseils d'établissement

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>